



Aix-en-Provence le, 17 FEV. 2026

**DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DES SERVICES  
URBANISME, INFRASTRUCTURES & DÉPLACEMENTS  
DIRECTION ETUDES INFRASTRUCTURES ET PROSPECTIVES**

PM/GS

N° MAARCH : 626 512 / 631786

OBJET : Circulation et stationnement secteur Déportés / Coubertin

Affaire suivie par P. MARSILLE

Tél : 04-42-91-91-25

Monsieur BRAUNSTEIN Michel  
Président du CIQ Cézanne-Torse  
braunsteinfm@orange.fr

Monsieur,

Vous avez attiré l'attention de la Ville, suite à votre courriel du 20 décembre dernier, dans lequel vous nous faites part des conditions de circulation, de stationnement et d'aménagements sur l'avenue des Déportés ainsi qu'aux abords de la piscine Yves Blanc.

Je note avec satisfaction votre retour positif sur les aménagements des dispositifs anti-stationnement mis en place le long de l'avenue des Déportés, côté cimetière, incluant les croisillons et les plantations d'arbustes entre les platanes. Ces aménagements participent à la protection durable des cheminements. À ce stade, aucun nouvel aménagement anti-stationnement pérenne et solide n'est programmé à très court terme sur les secteurs que vous mentionnez, notamment la rue Coubertin et certaines portions complémentaires de l'avenue des Déportés. Afin de lutter contre les stationnements sauvages que vous décrivez, je transmets en parallèle, à la Direction Sécurité et Prévention votre signalement, pour renforcer les contrôles de ce secteur afin d'une part, de faire respecter la réglementation et d'autre part, de verbaliser les contrevenants (cf : PJ). Ainsi, le recours à la verbalisation, et le cas échéant à la mise en fourrière, pourra être mobilisé lorsque les infractions le justifieront, afin de garantir la sécurité des piétons et le respect des espaces publics nouvellement aménagés.

S'agissant du parking public situé devant la piscine Yves Blanc, la situation que vous décrivez a bien été identifiée et relève désormais de la Direction des Sports. Je leur transmets donc votre demande afin que le service puisse étudier votre problématique.

Mes services restent à votre disposition pour tout complément d'information.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

  
Éric CHEVALIER  
Pour le Maire et par délégation  
Le Premier Adjoint au Maire

PJ : 2